



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**
11 Laurier St./11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Construction Services Division/Division des services de
construction
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet REFROIDISSEURS 1 ET 2 DE	
Solicitation No. - N° de l'invitation EJ192-170660/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 20170660	Date 2016-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$FG-359-71333	
File No. - N° de dossier fg356.EJ192-170660	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-09-29	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Benoit, Marie-Eve	Buyer Id - Id de l'acheteur fg356
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-0720 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
EJ192-170660/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
FG356

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier
FG359 EJ192-170660

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

CETTE MODIFICATION 001 EST ÉMISE POUR LA RAISON SUIVANTE:

- ÉMETTRE L'ADDENDA NUMÉRO 2.

TOUTES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES

**CENTRALE DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT DU PRÉ TUNNEY
REPLACEMENT DES REFROIDISSEURS 1 ET 2**

PROJET N° R.045645.001

PAGE 1 de 3
DATE :- Le 21 septembre 2016

Les changements ci-après aux documents de soumission entrent immédiatement en vigueur. Le présent addendum doit être considéré comme faisant partie des documents du contrat.

DESSINS

1. DESSIN DE CHARPENTE S1.0

1 Ajouter la note de dessin 3 au Détail T3214 et ce, comme suit et au dessin S1.0 :-

« 3. Prévoir des plates-formes (coussins) tout usage et de 100 mm pour l'ensemble de l'appareillage de mécanique et d'électricité de montage sur le plancher. Se reporter aux dessins de mécanique et d'électricité. »

2. DESSIN DE CHARPENTE S2.1

.1 Supprimer le dessin S2.1 au complet et le remplacer par le dessin ci-annexé S2.1/R1 et ce, en date du 7 septembre 2016; il s'agit ici d'une présentation pour l'addendum 2.

3. DESSIN E0.1

.1 Ajouter la note de dessin n° 3, comme suit :-

« 3. Nouvel ensemble alimenteur à 3 fils de grosseur 6, plus un fil assorti de mise à la terre; il s'agit ici d'un câble TECK de 15 kV pour le dispositif d'entraînement à fréquence variable du refroidisseur n° 2; à raccorder au disjoncteur existant F7 dans la cellule n° 2 de l'appareillage de commutation n° 1. »

4. DESSIN E2.7

.1 Nouveaux ensembles alimenteurs depuis les centres de commande de moteur MCC 3 et MCC 7 pour les pompes CW-P1 et CW-P2 et les dispositifs connexes d'entraînement à fréquence variable. Ces nouveaux ensembles devront être des câbles Teck de 1 000 volts au lieu des câbles indiqués de fabrication Teck et de 5 kV.

**CENTRALE DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT DU PRÉ TUNNEY
REMPACEMENT DES REFROIDISSEURS 1 ET 2**

PROJET N° R.045645.001

PAGE 2 de 3
DATE :- Le 21 septembre 2016

DEVIS

1. SECTION 01 00 10 – INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

.1 Supprimer l'alinéa 1.2.1 au complet et ajouter l'alinéa 1.2.1 suivant :-

« .1 Payer toutes les redevances et se procurer tous les permis (exception faite du permis de construction de la ville d'Ottawa). Remettre des plans et les informations nécessaires aux Autorités compétentes et ce, aux fins d'émission de certificats d'acceptation. Produire des certificats d'inspection, lesquels serviront d'évidence ou de preuve que les travaux sont conformes aux exigences des Autorités compétentes. Aucun permis de construction de la ville d'Ottawa n'est requis pour réaliser le présent projet. »

.2 Ajouter l'alinéa 1.6.6 suivant :-

« 6 Chaque refroidisseur renferme 5 600 kg de réfrigérant R-22, lequel se doit d'être enlevé en conformité avec les stipulations à l'alinéa 1.5 et celles de la section de devis 02 41 19. »

.3 Ajouter l'alinéa 1.23 suivant :-

1.23 OPÉRATIONS DE DRAINAGE ET DE REMPLISSAGE À NOUVEAU

.1 Le drainage et le remplissage à nouveau du système d'eau refroidie devra être entrepris par BSIG; et l'Entrepreneur se devra d'apporter son aide aux fins de drainage du système.

2. SECTION 01 35 29.06 – EXIGENCES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

.1 Ajouter l'alinéa 1.1.2 suivant :-

« .2 Des mesures et considérations de santé et de sécurité sont requises pour s'assurer que BSIG fasse preuve de diligence raisonnable en matière de santé et de sécurité sur les sites de construction; en outre, le tout devra être conforme aux exigences présentées dans le Manuel environnemental en matière de santé et de sécurité de BSIG; il s'agit ici du manuel portant le numéro suivant : HS 105 00. »

**CENTRALE DE CHAUFFAGE ET DE REFROIDISSEMENT DU PRÉ TUNNEY
REPLACEMENT DES REFROIDISSEURS 1 ET 2**

PROJET N° R.045645.001

PAGE 3 de 3
DATE :- Le 21 septembre 2016

3. SECTION 23 64 16 – REFROIDISSEURS D’EAU CENTRIFUGES ET MONOBLOC

.1 Ajouter l’alinéa 2.1.9 suivant :-

- « .9 Dimensions maximales et admissibles des refroidisseurs et ce, compte tenu du dégagement de tirage des tubes et des ouvertures des boîtes d’eau, comme suit : 15 481 mm de longueur sur 4 500 mm de largeur. Les dimensions de la porte de chargement pour l’entrée des pièces composantes des refroidisseurs sont comme suit : 3 000 mm de largeur sur 3 000 mm de hauteur. »

Pièce jointe :- Dessin S2.1/R1, en date du 7 septembre 2016.

